#### Compte rendu de la réunion du samedi 3 /12/2022 matin

La réunion a eu lieu à la salle des associations de Saint Clair sur Elle, en présence des membres du bureau, du conseil d'administration, des correspondants et des intervenants.

Absents excusés: Pierre Bouillon, Marthe Valentin, Marc Cavalière (nouveau correspondant)

Absents non excusés : Helene Miniot

Le président a lu pendant la réunion le compte rendu préparé pour l'assemblée générale cet AM.

Un rappel sera fait en début de réunion au sujet du port du masque. Les cas de COVID sont nombreux en ce moment. Le port du masque est recommandé mais non obligatoire. Chacun agit comme il le souhaite.

Le président a envoyé un courrier à la préfecture le 13 avril pour informer des changements au sein de l'association, en particulier le changement de siège social. Réponse la semaine dernière = dossier incomplet (QUESTION : voir avec Daniel si besoin de plus de précisions dans le compte rendu ?)

Un résumé du rapport financier sera donné à chaque adhèrent présent à l'assemblée générale

Quelques précisions au sujet de ce rapport financier

1)Frais de Repas =

→Repas pris par les participants lors des réunions 3 fois par an .

→Repas des correspondants et des intervenants lors des manifestations diverses.

2)Remboursements = frais de déplacements divers

Rappel : les fiches de déplacement pour le remboursement des frais kilométriques ne sont pas toutes parvenues au président.

Le président propose une augmentation des indemnités kilométriques : 0,37 au lieu de 0.34

Avis favorable à l'unanimité.

## Au sujet des commandes

Il n'y a plus de reliquats chez Elem

Il y a un stock de chanvre à écouler

Les terreaux vont augmenter de 7 à 10 / 100

Les bons de commandes seront récupérés par les correspondants au plus tard le 25 décembre 2022.

Toutes les commandes seront envoyées aux différents correspondants avant la mi-février

Tous les documents nécessaires ont été donnés aux correspondants (flyers, bulletin d'adhésion et de re-adhésion ,bons de commandes , stylos pour les adhérents ...)

La liste actualisée des adhérents a été distribuée à chaque correspondant.

<u>Point de vigilance</u> : si le correspondant met du courrier dans la boite aux lettres d'un adhèrent, il doit penser à mettre son tampon ; l'adhèrent n'aura pas à rechercher qui est son correspondant.

Denis Maignan a apporté une partie des portes greffes commandés (40 pommiers, 50 poiriers, 10 pruniers, 10 cerisiers) ils ont été distribués en tenant compte de ce qui avait été noté dans le compte rendu du mois d'octobre ; une 2eme commande sera livrée plus tard.

# Au sujet du site internet

Il est nécessaire d'actualiser le site internet .il est retenu pendant la réunion que dorénavant Yunaima et Jean sont en binôme pour la gestion du site.

Question à revoir : il faudrait prévoir des binômes pour les différentes taches exercées par les uns et les autres. En effet ,en cas de besoin, il faudrait que le relais puisse être pris par un suppléant.

#### Au sujet des ateliers et des manifestations.

1)un atelier prévu initialement à la glacerie le 9 février est annulé. Thierry se charge de prévoir un autre atelier

2)Principe de base : l'association ne doit pas payer sa place quand elle participe à des manifestations.

L'association n'a pas participé en 2022 à la journée d'automne au manoir du Tourp car ce n'était pas gratuit.

Presqu' ile en fleur aura lieu en 2024.

## Au sujet des adhésions :

La cotisation annuelle reste à 12 euros mais elle inclut la cotisation pour 2023 et pour la fin de l'année 2022 pour tous les adhérents qui s'inscrivent à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

# Fin de la réunion à 12 h